

PRESTATIONS ET HONORAIRES

PRESTATIONS PROPOSEES :

VENTE - NEGOCIATION

	HT	TTC (20 %)
Vente d'immeuble : Commerciaux, industriels, bureaux, habitation... Droit au bail, droit d'entrée Fonds de commerce A la charge de l'Acquéreur ou du Vendeur suivant mandat		
Supérieur à 500.000 €	7 %	8,4 %
300.000 € à 499.999 €	8 %	9,6 %
100.000 € à 299.999 €	9 %	10,8 %
de 0 à 99.999 €—Forfait	9.000 €	10.800 €

LOCATION

Honoraires d'entremise, visite, constitution de dossier
(non compris rédaction de bail, état des lieux)
A la charge du locataire ou du Bailleur suivant mandat

Forfait minimum, toutes locations	2.000 €	2 400 €
Bail commercial et hors texte législatif et grandes surfaces - sur une triennale de loyer HT	10 %	12,0 %
Bail dérogatoire au décret du 30/09/1953 - sur le loyer total HT	10 %	12,0 %
Bail professionnel (6 ans) - sur le loyer HT de la première année	14 %	16,8 %
Droit d'entrée (en sus des honoraires de location) - sur le montant du droit d'entrée	6 %	7,2 %
Rédaction de bail suivant devis		
Avis de valeur d'un bien, montant forfaitaire déductible dans le cadre de la négociation de ce bien Expertise	400 €	480 € Sur devis

Honoraires à compter du 1^{er} août 2014